



Non paiement de dommages et interets

Par **Lupita_old**, le **24/08/2007 à 11:20**

Bonjour à tous,
Petite question :
Mon ami a été condamné il y a bientôt 4 ans à 3 mois de prison avec sursis et 1200€ de dommages et interets. Il ne veut pas les payer !
Quels sont ses risques ???
Merci d'avance !

Par **Jurigaby**, le **24/08/2007 à 17:36**

Bonjour.
Je conseille vivement à votre ami de confier le recouvrement à un huissier de justice.
Pour cela, elle doit se prémunir de la décision de justice condamnant le débiteur à lui verser de l'argent.